

Sud Alsace

Les outils de planification
contractuelle à l'échelle
locale, interrégionale et
transfrontalière

Avril 2008

Sommaire

Introduction

A- Les périmètres de planification contractuelle existants dans l'espace transfrontalier p.7

B- Les périmètres de coopération interrégionaux et transfrontaliers..... p.8

1. Le réseau métropolitain Rhin Rhône p.8
2. L'Agglomération Trinationale de Bâle..... p.9
3. La logique allemande du développement métropolitain p.11
4. Un renforcement de la coopération entre régions frontalières : les Eurodistricts....p.13

C- Les évolutions possibles de la coopération entre les agglomérations de Bâle, Freiburg et Mulhouse p.15

1. La Région Mulhousienne et l'Alsace du Sud dans le contexte de la coopération transfrontalière..... p.15
2. Mulhouse-Bâle : pourquoi coopérer ? p.19
3. Trois étapes pour renforcer la coopération p.19

D- Les Eurodistricts au sud du Rhin Supérieur : territoires, objectifs et projets ..p.20

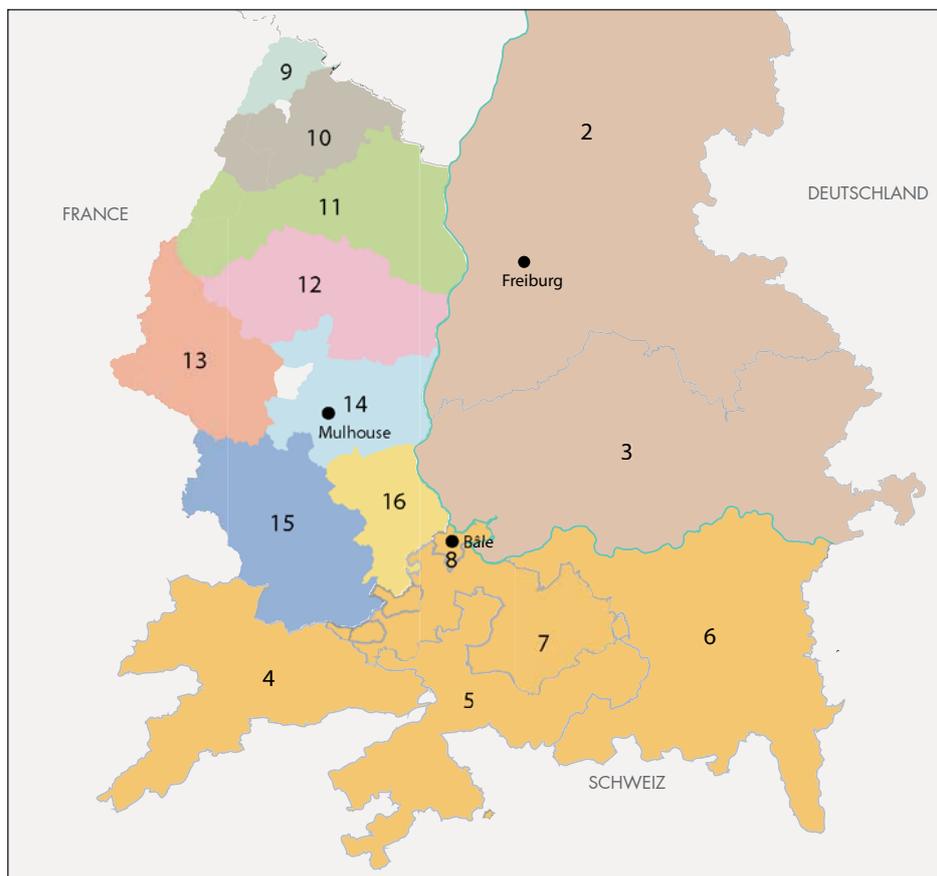
Introduction

Dans le contexte transfrontalier de la partie méridionale du Rhin Supérieur, les logiques de planification contractuelle et de coopération sont depuis toujours au carrefour de différentes politiques régionales et nationales. Outre les instances «historiques» de coopération transfrontalière (comme la Conférence du Rhin Supérieur, ou le Conseil de la Regio TriRhena) de nouvelles formes de coopérations sont apparues ces dernières années, compliquant quelque peu la lecture de la coopération interterritoriale et transfrontalière. D'un côté se sont développées dans les différents pays européens des politiques nationales destinées à appuyer le développement des métropoles, placées en première ligne de la compétition européenne. Chevauchant volontiers les frontières nationales pour répondre à la réalité géographique des métropoles, ces politiques métropolitaines participent aujourd'hui aux dynamiques de coopération transfrontalières.

D'un autre côté, Bruxelles a renforcé ses politiques d'appui à la coopération transfrontalière, ce qui s'est soldé par la création de trois Eurodistricts dans la Vallée du Rhin Supérieur, dont deux dans sa partie sud.

En vue d'orienter ses politiques d'action et de clarifier les emboîtements de territoires existants, la Région Alsace a sollicité l'AURM pour réaliser une cartographie des différents périmètres de projet, de coopération et de planification dans le sud du Rhin Supérieur avec pour objectif d'apporter un éclairage sur les coopérations existantes et à venir entre ces territoires.

A- Les périmètres de planification contractuelle existants dans l'espace transfrontalier



Regionalplan (D)

2 : Südlicher Oberrhein

3 : Hochrhein

Kantonaler Richtplan (CH)

4 : Jura

5 : Solothurn

6 : Aargau

7 : Basel Landschaft

8 : Basel Stadt

Schéma Directeur / Scot

9 : Partie du SDAU Colmar-Rhin Ste Marie aux Mines

10 : Montagne- Vignoble Ried

11 : Colmar-Rhin-Vosges

12 : Rhin - Vignoble-Gd Ballon

13 : Vallée de la Thur et de la Doller

14 : Région Mulhousienne

15 : Sundgau

16 : Cantons de Huningue et Sierentz

Source : Conférence du Rhin Supérieur 2006, Site internet de la Région Alsace 2008 : http://www.region-alsace.eu/dn_pays-en-alsace/pays-en-alsace.html



Les Pays en Alsace

Les Pays

- Pays de l'Alsace du Nord
- Pays de Saverne, Plaine et Plateau
- Pays Bruche-Mossig-Piémont
- Pays de l'Alsace centrale
- Grand Pays de Colmar
- Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon
- Pays Thur Doller
- Pays de la Région mulhousienne
- Pays de St Louis et des Trois frontières
- Pays du Sundgau

visualiser / repérer

- Le réseau routier
- Le réseau ferré
- Le réseau hydrographique
- Le relief

besoin d'aide ?

Les périmètres de planification retenus pour réaliser première carte ci-contre sont :

- Les **Regionalverbände** pour la partie Sud de la Plaine de Bade, chaque Regionalverband étant une collectivité publique ayant pour vocation d'élaborer et mettre à jour un Regionalplan, document de planification locale compatible avec le Landesentwicklungsplan (document d'aménagement et de développement établi par l'administration du Land).
- les **Cantons** pour le Nord-Ouest de la Suisse, qui sont à la fois des circonscriptions politiques constitutives de l'état fédéral et des périmètres administratifs et de planification, chaque canton disposant notamment de services élaborant son document de planification (Kantonalrichtplan).
- les **Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT)** pour la partie Haut-Rhinoise (projet de SCOT arrêté pour la Région Mulhousienne et SCOT en révision prochaine pour les autres territoires).

Cette première carte fait apparaître la diversité des échelles de planification de part et d'autre des frontières :

- Une grande diversité de taille pour les cantons suisses, impliquant la mise en œuvre de réflexions supracantoniales pour répondre à la logique de développement d'agglomération.
- Une taille particulièrement élevée pour les Regionalpläne de la Plaine de Bade, correspondant en fait aux zones d'influence élargies des seules agglomérations principales.
- Une échelle de planification plus réduite mais relativement homogène pour les SCOT.
- Des différences sensibles d'organisation administrative et politique entre les territoires de planification des différents **Pays** (carte 2). Ces Pays qui sont au nombre de 10 sur le territoire Alsacien (6 dans le Haut-Rhin) bénéficient sur la période 2007-2010 du soutien contractuel de la Région. Trois axes prioritaires d'intervention ont ainsi été établis :
 - le développement économique, l'emploi et la formation, avec le soutien au tourisme, la mise en place de pépinières d'entreprises ou encore l'implantation de plateformes d'initiative locale et de l'emploi (PFILE);
 - l'innovation en matière de hautes technologies et de recherche;
 - le développement et l'amélioration des services publics, parapublics et sociaux ;

B- Les périmètres de coopération interrégionaux et transfrontaliers

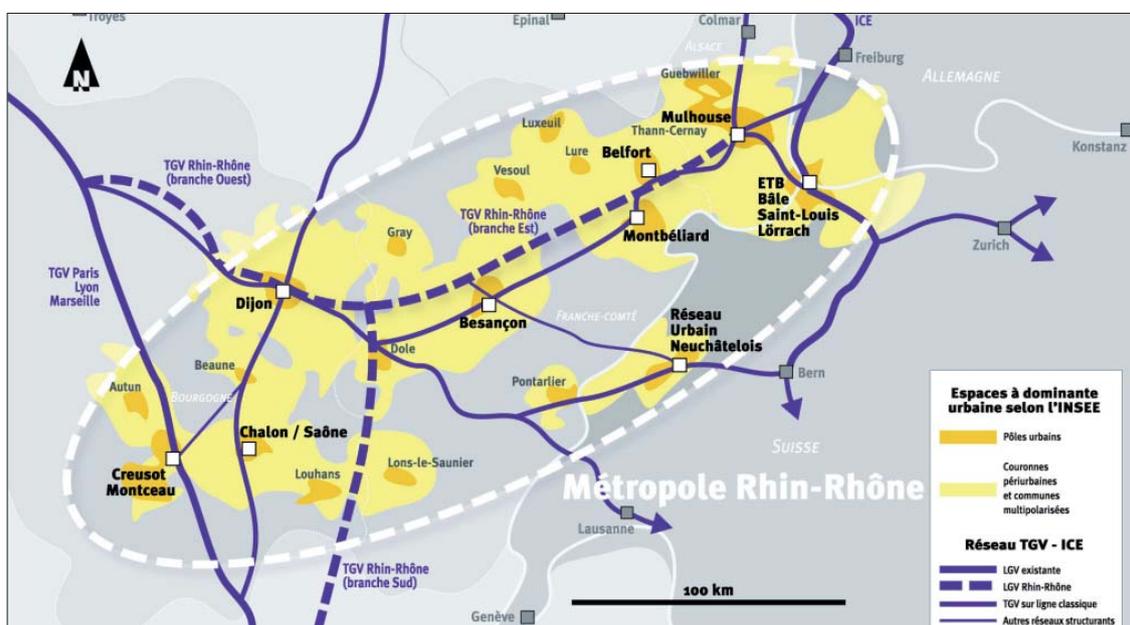
1. Le réseau métropolitain Rhin-Rhône

Jusqu'ici perçu comme couloir de passage, l'espace situé entre Rhin et Rhône se fédère autour du projet de TGV Rhin-Rhône et cherche à valoriser et amplifier les dynamiques et les solidarités interterritoriales que cette nouvelle infrastructure génèrera. Ce territoire affiche ainsi sa vocation à participer au développement métropolitain européen, sous la forme d'un réseau d'agglomérations entretenant entre elles des liens de coopération renforcés.

L'un des enjeux essentiel de cette coopération métropolitaine pour la Région Mulhousienne est de favoriser les logiques de réseau afin que celles-ci puissent servir de relais aux projets structurants développés à l'échelle de l'agglomération et participer ainsi au développement métropolitain.

Utiliser les leviers du développement métropolitain permettra à la Région Mulhousienne de dépasser ses contraintes de taille et de dépendance vis à vis d'autres territoires, et de se positionner davantage en termes de force de proposition.

Les premières assises de la Métropole Rhin Rhône se sont déroulées le 28 septembre 2007,



Source : Atlas Métropolitain Rhin Rhône 2008.

2. L'Agglomération Trinationale de Bâle (ATB) et MétroBasel : amplifier la coopération trinationale au profit du rayonnement bâlois.

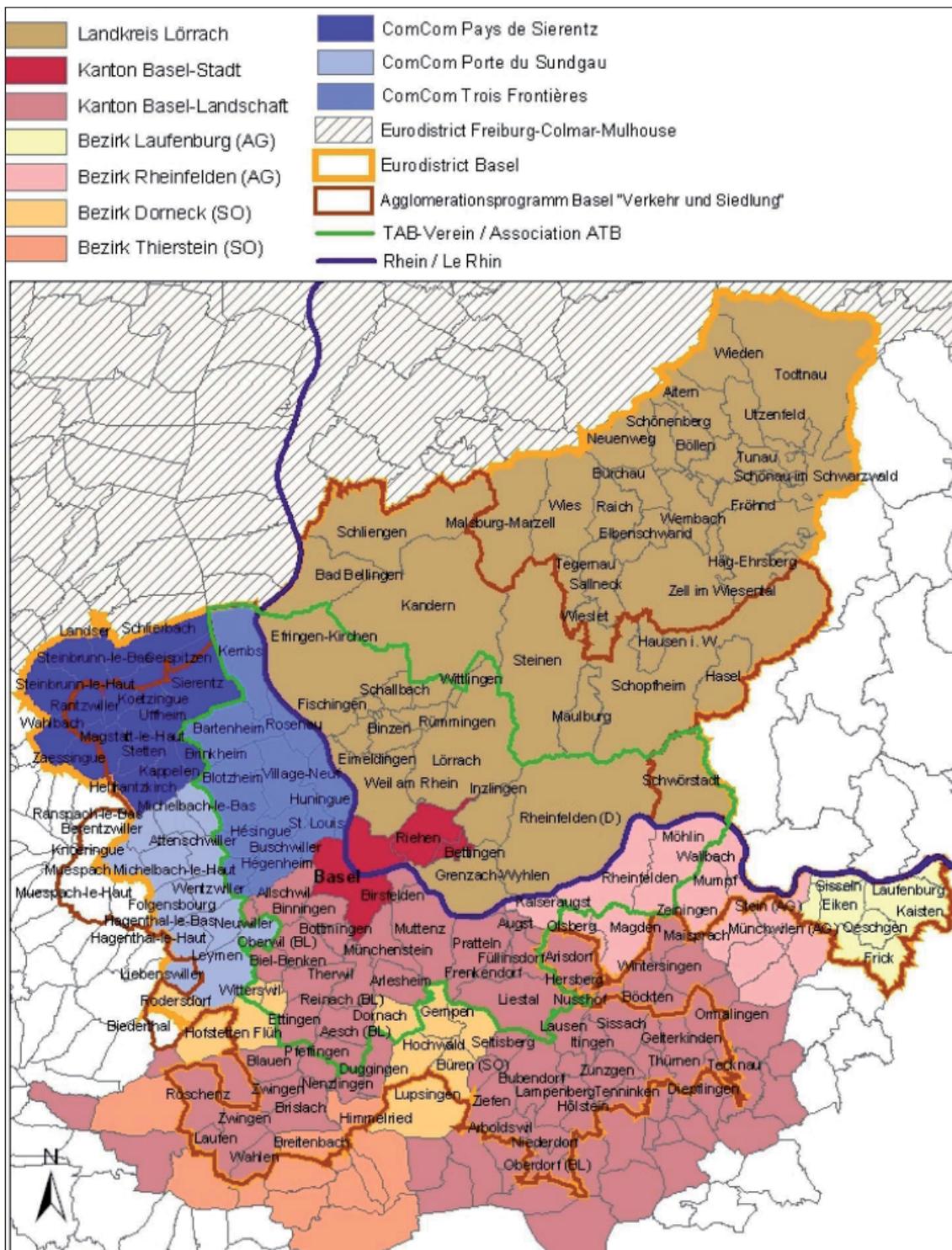
L'émergence de la coopération transfrontalière autour de Bâle s'est faite très tôt par le biais de la création d'instances diverses : Infobest, le Conseil de la Regio TriRhéna, notamment. La mise en place de l'ATB et du bureau d'aménagement trinational (statut associatif) date de 2001.

L'ATB a pour objectif de faire prendre conscience de la réalité de ce territoire métropolitain encore méconnu, d'améliorer la qualité de vie des populations de l'agglomération, notamment dans la dimension transfrontalière de la vie quotidienne, et d'engager des projets de développement urbain stratégiques, en particulier par l'utilisation des territoires délaissés situés aux confins des limites frontalières. Il s'agit pour l'agglomération non seulement d'organiser son devenir à l'échelle de sa réalité géographique, qui est transfrontalière, mais aussi de valoriser la « trinationnalité » comme un atout et une opportunité pour renforcer la dynamique de développement territorial. L'Agglomération Trinationale de Bâle correspond à une entité métropolitaine déjà bien affirmée, avec 49 membres (13 issus d'Alsace, 9 du Bade-Wurtemberg et 27 de la Suisse du Nord-Ouest).

Afin de mieux afficher la politique résolument métropolitaine élaborée par l'agglomération bâloise, le projet « MetroBasel » exprime le concept de développement de l'agglomération. Celui-ci, notamment axé sur le renforcement de l'économie de la connaissance, s'appuie clairement sur l'arrière pays trinational de l'agglomération pour former la masse critique qui lui permettra d'affronter la compétition que lui livrent Zurich et Genève. Le concept de « Metrobasel » élargit l'emprise potentielle du développement bâlois par rapport au périmètre de l'ATB et semble dessiner une ouverture en direction des agglomérations de Mulhouse et de Freiburg.

Le 26 janvier 2006, l'ATB s'est transformée en Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB), (voir p.13.)

Les périmètres de l'agglomération trinationale de Bâle

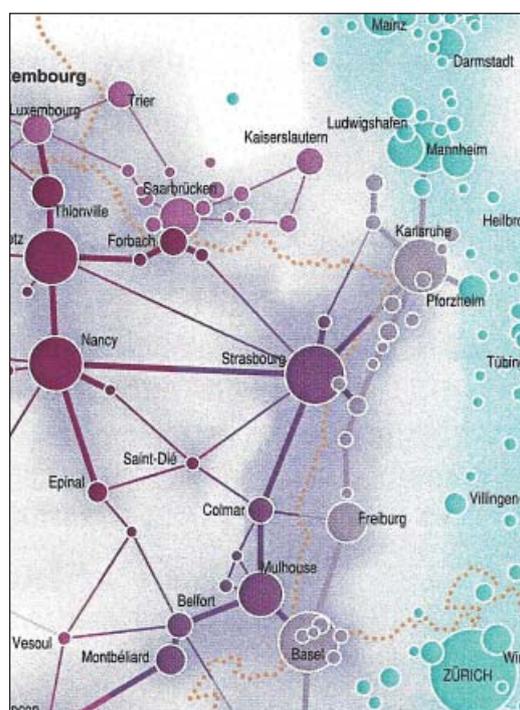
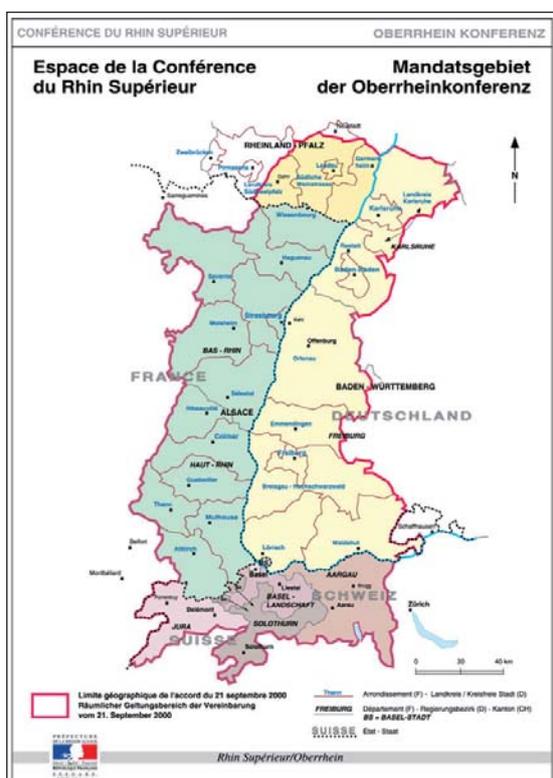


Source : ATB/TAB F.Prudent 08/2005

3. La logique allemande du développement métropolitain

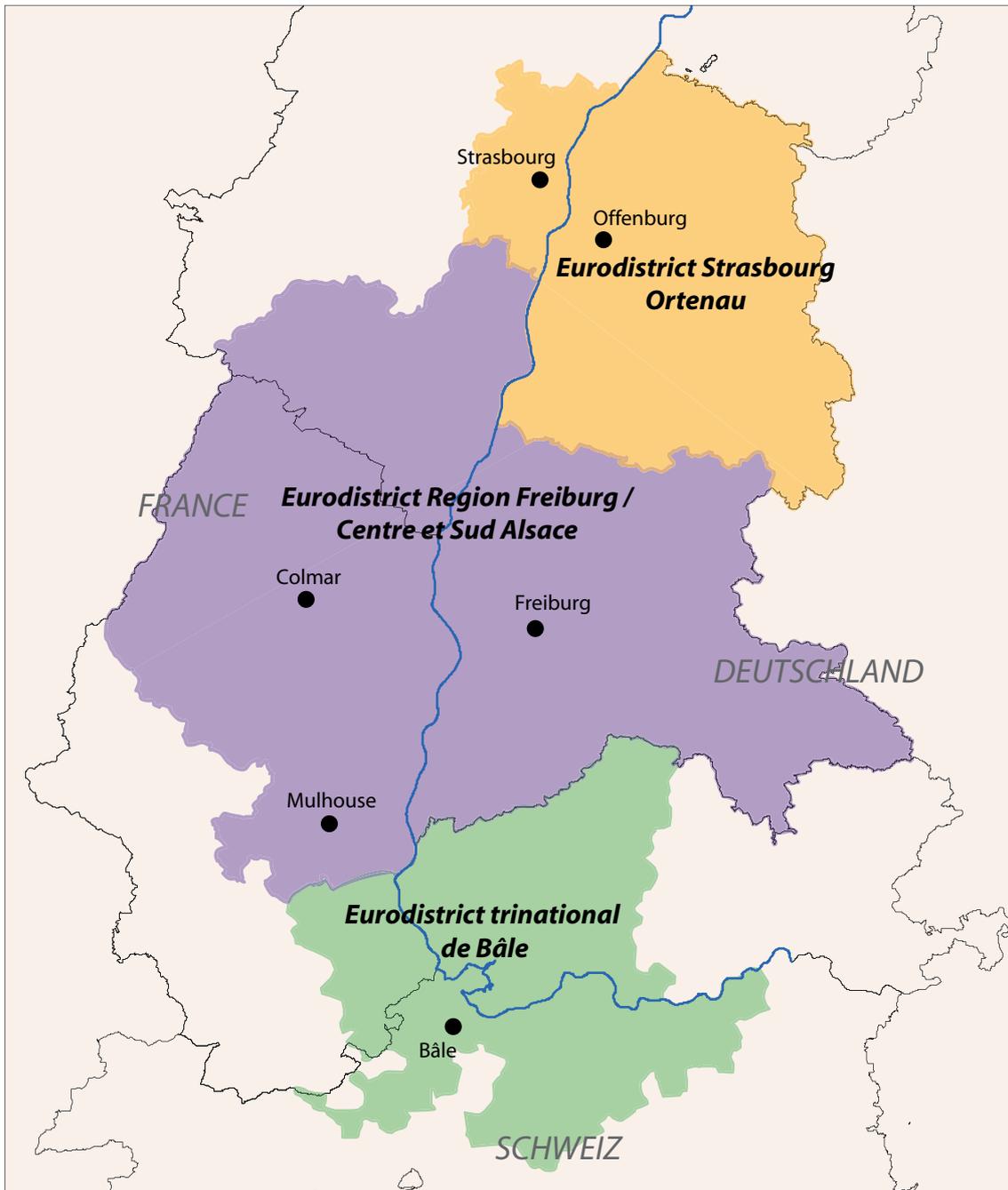
La logique d'aménagement du territoire fédéral allemand repose notamment sur le développement de grandes régions métropolitaines, généralement formées autour des grandes agglomérations (comme Francfort ou Stuttgart) ou de grandes conurbations. Cette logique tend à laisser de côté la Plaine de Bade et ses agglomérations moyennes, perçues davantage comme une frange périphérique du Land de Bade-Wurtemberg, marginalisée vis-à-vis de Stuttgart par la barrière de la Forêt Noire, et cela en dépit du dynamisme de Karlsruhe et de Freiburg. Pour contredire cette vision, les collectivités de la Plaine de Bade font valoir à l'échelle fédérale la dimension transfrontalière des principales agglomérations du Rhin Supérieur (Karlsruhe, Strasbourg, Bâle...) pour faire apparaître ce territoire et son réseau urbain comme une région métropolitaine à part entière, à l'égal des autres grandes métropoles d'Allemagne.

Cette logique a le mérite de s'appuyer sur un périmètre historique et institutionnel de coopération transfrontalière, la Conférence du Rhin Supérieur. En revanche, elle diverge des stratégies engagées par les collectivités alsaciennes (deux régions métropolitaines distinctes : la métropole strasbourgeoise, d'une part, et le réseau métropolitain Rhin Rhône, d'autre part), qui n'ont pas d'intérêt à renforcer le couloir rhénan. Elle n'entre pas non plus en résonance avec la stratégie déployée par l'Agglomération Trinationale de Bâle, principalement centrée sur la logique du déploiement de son agglomération trinationale.



Source : «Le Grand Est Contribution de l'Etat à de nouveaux enjeux régionaux» - DATAR 2002

Les Eurodistricts au sud du Rhin Supérieur



Source : Conférence du Rhin Supérieur (fonds), Eurodistricts
Réalisation : AURM 2006

4 - Un renforcement de la coopération entre régions frontalières : les eurodistricts

Issus du programme européen d'INTERREG III A qui a pour objectif d'encourager la coopération entre régions frontalières, deux Eurodistricts se mettent en place dans la partie méridionale du Rhin Supérieur.

Les objectifs des eurodistricts sont :

- de renforcer l'efficacité des organismes de coopération transfrontalière existants;
- d'intensifier la coopération dans certains domaines en mettant à profit de nouveaux outils juridiques ;

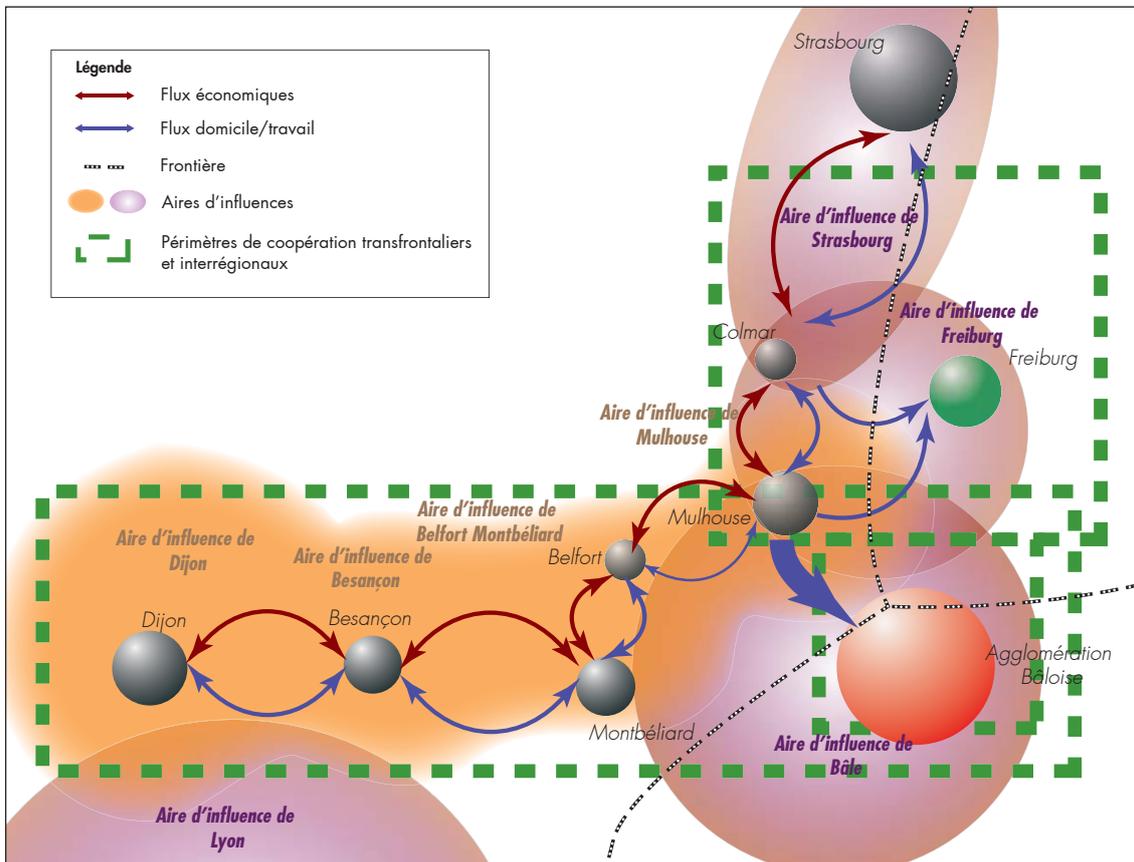
- **L'Eurodistrict de la région de Freiburg /Centre et Sud Alsace** composé pour la partie Française, du Pays de la Région Mulhousienne, du Pays Rhin Vignoble Grand Ballon, du Grand Pays de Colmar et du Pays de l'Alsace Centrale ; pour la partie Allemande : de la région de Freiburg (composée du Stadtkreis Freiburg et des Landkreise Breisgau – Hochschwarzwald et Emmendingen). Cet Eurodistrict est contigu avec celui de Strasbourg-Ortenau et comprend un peu plus de 1 200 000 habitants. La convention de coopération, qui a entériné la création de cet Eurodistrict a été signée par les différents maires des structures en janvier 2006, mais n'a pas créé de structure juridique spécifique.

- **L'Eurodistrict Trinational de Bâle** : La transformation de l'association ATB en ETB (Eurodistrict Trinational de Bâle) est officielle depuis le 26 janvier 2006. Ce territoire compte plus de 829 000 habitants et regroupe les communes du canton de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, le Planungsverband Fricktal Regio du canton d'Argovie, les communes de Bättwil et Witterswil du canton de Soleure, les communes du Landkreis Lörrach ainsi que les villes de Wehr et Bad Säckingen en Allemagne, les trois Communautés de communes du Pays de Saint-Louis du côté français.

Les eurodistricts peuvent bénéficier de transferts de compétences consentis par leurs partenaires à condition qu'ils disposent d'une structure juridique adaptée ou qu'ils mettent en place, pour des projets précis, des structures spécifiques (Groupement local de Coopération Transfrontalière -GLCT notamment).

En 2006, un nouvel outil juridique a été créé, : le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT)-le premier a vu le jour le 28 janvier 2008 : Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai - il constitue un nouvel instrument européen visant à faciliter la gestion des programmes et les actions de coopération transfrontalières.

Schéma d'organisation actuelle des territoires



Réalisation : AURM 2007

C- Les évolutions possibles de la coopération entre les agglomérations de Bâle, Freiburg et Mulhouse

1. La Région Mulhousienne et l'Alsace du Sud dans le contexte de la coopération transfrontalière

La Région Mulhousienne participe à la Conférence du Rhin Supérieur et à la Regio TriRhena. Elle est comprise dans le périmètre d'Infobest (département du Haut-Rhin pour la partie française). Ces instances de coopération transfrontalières, pour utiles qu'elles soient, n'ont toutefois pas vocation à favoriser les rapprochements entre agglomérations. C'est pourquoi la Région Mulhousienne entend développer les possibilités de coopération transfrontalière avec Freiburg et sa Région dans le cadre de l'Eurodistrict Freiburg/Centre et Sud Alsace. Elle s'inscrit enfin avec l'agglomération trinationale de Bâle et la région de Freiburg dans le même espace de coopération métropolitaine : le réseau métropolitain Rhin-Rhône.

Le nombre élevé des dispositifs couvrant l'Alsace du Sud s'explique par plusieurs raisons.

La première tient à la richesse de la localisation géographique, puisque la Région Mulhousienne comme l'Alsace du Sud appartient à un espace où s'articulent trois ensembles :

- **le couloir rhénan**, dont l'agglomération bâloise constitue le terminal sud ;
- **l'axe Rhin-Rhône**, aujourd'hui en phase de se constituer en Réseau Métropolitain, et qui forme un espace de liaison entre couloir rhénan et couloir rhodanien ;
- **l'agglomération Bâloise**, seule parmi les villes suisses à être tournée vers le Rhin navigable, principale porte d'entrée sur la Suisse et son réseau de villes et point de passage entre le Rhin et l'Italie du Nord.

C'est en vertu de cette richesse géographique que les horizons de la coopération interterritoriale s'ouvrent pour la Région Mulhousienne aussi bien vers le nord en direction des autres agglomérations du couloir rhénan, vers l'ouest en direction des agglomérations de l'espace Rhin-Rhône, qu'en direction de Bâle et de ses connexions avec le réseau des villes suisses.

La seconde raison tient au fait que les premiers dispositifs de coopération transfrontalière n'ont pas impliqué prioritairement les coopérations entre agglomérations : celles-ci n'ont émergé pour la plupart que tout récemment comme collectivités publiques et pouvoirs politiques. Ceci s'est traduit par l'apparition d'une nouvelle génération d'instances de coopération mieux adaptées : coopération métropolitaine d'un côté, dans le cadre des politiques d'appui au développement métropolitain, et eurodistricts d'un autre côté, dans le cadre des politiques européennes d'appui à la coopération transfrontalière.

On pourra toutefois légitimement se demander comment s'articulent entre eux les projets et les actions des deux eurodistricts et du réseau Rhin Rhône ?

En effet, s'il est une proximité géographique remarquable, c'est bien celle que l'on observe entre les agglomérations de Mulhouse et de Bâle. Les deux agglomérations géographiques (définition INSEE) sont en effet distantes de moins de 20 km. Il pourrait de ce fait paraître tout à fait logique que le premier dispositif de coopération à mettre en place serait à construire autour du bipôle que semblent dessiner tout naturellement Bâle et Mulhouse.

Si ce n'est pas le cas, c'est parce que la géographie de la coopération transfrontalière est le produit des stratégies portées par chacun des territoires composant le sud du Rhin Supérieur. Ces stratégies, selon les cas, peuvent d'ailleurs être inspirées principalement par des enjeux relevant du positionnement des agglomérations au sein de leur propre espace régional ou national.

- L'Eurodistrict Trinationnel de Bâle consacre et renforce la dimension trinationnelle de l'agglomération bâloise, qui utilisera cet atout pour réussir sa conversion économique et se transformer, de riche capitale industrielle, en métropole européenne moderne, tournée vers l'économie de la connaissance et le développement des fonctions urbaines supérieures.

Dans cette stratégie, l'inscription de l'agglomération trinationnelle au sein du réseau Rhin-Rhône renforce sa dimension trinationnelle et donne un supplément de poids à sa composante alsacienne, qui est la plus faible des trois composantes nationales de l'agglomération. La logique inspirant la formation de cet eurodistrict est par nature centrée sur le projet d'agglomération bâlois, si bien qu'il n'était pas en situation de pouvoir comprendre d'autres territoires.

- Le réseau métropolitain Rhin-Rhône offre aux agglomérations qui y participent une voie leur permettant de renforcer leurs positions pour accueillir davantage de fonctions urbaines supérieures, polariser de nouvelles fonctions stratégiques. S'agissant de l'agglomération mulhousienne, il s'agit en outre pour elle d'affirmer des capacités de développement autonomes ou endogènes, en dépit de la forte proximité de sa puissante voisine suisse, et de résister à la pression croissance de l'attractivité bâloise, qui constitue objectivement pour elle un risque d'affaiblissement et de perte de rayonnement. L'adhésion de Freiburg au réseau constitue de son côté certainement à la fois une marque d'affinité avec la Région Mulhousienne mais certainement aussi une précaution qui contribuera, le moment venu, à contrer Basel dans le cas où elle s'opposerait à un projet de liaison TGV Mulhouse-Freiburg.

- L'Eurodistrict Freiburg-centre et sud alsace constitue enfin un cadre de coopération au sein du quel notamment les affinités liant Mulhouse et Freiburg pourront se concrétiser sous la forme de projets communs.

Réseau Métropolitain Rhin-Rhône et Eurodistrict Freiburg-Centre et Sud Alsace sont des systèmes de coopération contribuant à consolider les positions des régions de Mulhouse et de Freiburg vis-à-vis des prises d'initiatives et des ambitions de développement de l'ETB.

La mise en œuvre de coopérations renforcées entre ces trois agglomérations constitue certainement à terme un objectif à atteindre, que la géographie des territoires de coopération ne semble pas favoriser particulièrement aujourd'hui. Le réseau métropolitain Rhin-Rhône pourrait en revanche constituer demain un cadre de coopération au sein du quel ces trois agglomérations pourront peut-être tester leurs capacités à coopérer ensemble, ce qui permettrait également d'articuler entre eux les projets des deux eurodistricts.

2. Mulhouse-Bâle : pourquoi coopérer ?

Quelle est la réalité du rapport entre Mulhouse et Bâle, et pourquoi coopérer ?

La coopération franco-suisse se traduit essentiellement pour l'Alsace du Sud par l'Euroairport, qui vaut à l'agglomération Mulhousienne de disposer d'un grand aéroport international, hors d'échelle pour une agglomération de cette taille.

Pour le reste, l'agglomération bâloise peut avoir besoin de son arrière pays alsacien essentiellement pour desserrer sa population (espace vital à vocation résidentielle), pour localiser des fonctions consommatrices d'espace (dans le domaine des loisirs, par exemple). Elle sollicite une part non négligeable des ressources de l'Alsace du Sud en force de travail, si bien que toute la moitié sud du Haut-Rhin est en situation de dépendance structurelle vis-à-vis de Bâle pour apporter des emplois à sa population active. Demain, le marché du travail bâlois pourra solliciter les ressources de l'Alsace du Sud en formation, notamment en formation supérieure, et pour éviter les ruptures sur le front de l'emploi, il pourra s'avérer nécessaire de consentir à former des jeunes à la seule fin qu'ils puissent s'employer en Suisse et répondre aux exigences de la demande bâloise.

De son côté, l'agglomération mulhousienne peut espérer profiter de sa proximité avec Bâle, sur différents segments, comme par exemple le tourisme (vendre la proximité bâloise dans le « package » de l'offre touristique et développer des capacités d'hébergement haut de gamme dans cette optique). Elle peut diversifier l'offre résidentielle en formant des segments de marché adaptés à la demande des actifs qualifiés travaillant à Bâle, offrir quelques possibilités de localisations tertiaires haut de gamme à proximité de la gare TGV en complément de l'offre mise en place dans le cadre d'Euroville (gare de Bâle), mettre en place une offre de loisirs ou une politique d'équipement commercial jouant explicitement la carte des pratiques transfrontalières, etc...

Une telle politique peut très bien se décider et se déployer unilatéralement. Elle peut aussi s'amplifier et gagner en pertinence par la concertation dans un cadre de coopération transfrontalier.

3. Trois étapes pour renforcer la coopération

En utilisant les leviers de la coopération métropolitaine, l'agglomération mulhousienne renforcera ses liens avec l'agglomération de Freiburg et tissera de nouveaux liens avec l'agglomération bâloise. La coopération métropolitaine développée dans le cadre de Rhin-Rhône sera mise à profit pour tester les sujets de préoccupation communs, les terrains d'entente possibles, les sujets de coopération envisageables...

Il s'agirait là d'une première étape possible vers une coopération Mulhouse-Freiburg-Basel.

Après avoir testé les aptitudes à coopération, la seconde étape pourra consister dans la formalisation d'une coopération entre les deux eurodistricts, sous la forme de projets partagés ou en affichant explicitement les articulations entre les programmes de chacun d'eux.

La troisième étape consisterait enfin à opérer la fusion entre les deux eurodistricts.

D-Les EURODISTRICTS au sud du Rhin Supérieur : territoires, objectifs et projets

Territoire	Date création	Type de structure	Partenaires	Objectifs généraux	Projets
<p>Eurodistrict Freiburg, Centre et Sud Alsace</p> <p>5 203 km² 1 254 722 habitants</p>	<p>5 juillet 2006 (partenariat officialisé) par une convention de coopération.</p>	<p>«Communauté de travail» sans personnalité juridique ni autonomie financière</p>	<p>Villes de Sélestat, Colmar, Guebwiller, Mulhouse et les Pays qui leur sont adossés. Ville de Freiburg, Kreise d'Emmendingen et du Breisgau- Hochschwarzwald</p>	<p>Lever les obstacles qui freinent la création de synergies dans tous les domaines de la vie quotidienne</p>	<p>MOBILITE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réactivation du tracé ferroviaire Freiburg-Müllheim- Mulhouse - Amélioration de la liaison bus Colmar-Breisach-Freiburg - Création d'une ligne de transport en commun Sélestat-Waldkirch - Mobilité des personnes handicapées <p>EDUCATION ET FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat Eurodistrict - Développement des partenariats scolaires au sein de l'Eurodistrict - Formation des apprentis dans l'espace rhénan : encourager et faciliter la mobilité - Education à l'environnement sans frontière : Waldhaus Freiburg / l'Observatoire de la nature à Colmar. <p>VIE QUOTIDIENNE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coopération sanitaire et libre choix des soins médicaux, ambulatoires ou hospitaliers - Traduction de formulaire et notices explicatives bilingues pour formulaires <p>CONNAISSANCE MUTUELLE et ECHANGES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echange de collaborateurs des administrations françaises et allemandes - Réalisation d'une base cartographique selon les thèmes de coopération - Plateforme collaborative <p>ENVIRONNEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement durable dans le domaine de l'eau et de l'air <p><i>Pour plus d'infos : http://www.ville-colmar.fr/grand_pays/gpc_carte_euro2.htm</i></p>

Territoire	Création	Type de structure	Partenaires	Objectifs généraux	Projets
<p>Eurodistrict Strasbourg Ortenau</p> <p>900 000 hab. 2 200 km²</p>	<p>Décembre 2004, l'Eurodistrict a posé sa candidature pour participer à la démarche métropolitaine. 17/10/2005 : signature de la convention relative à la création de l'Eurodistrict</p>	<p>Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT).</p>	<p>Communauté Urbaine de Strasbourg et Ortenaukreis</p>	<p>Devenir un territoire pilote en matière d'intégration approfondie, contribuer au développement durable de la Région, renforcer son rayonnement européen et améliorer le quotidien des citoyens.</p> <p>4 Axes structurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Culture ▪ Formation/recherche ▪ Efficacité énergétique du territoire ▪ Europe 	<p>FORMATION ET RECHERCHE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider les universités en centres de recherches à conforter leur dimension internationale - Faciliter la mobilité transfrontalière des agents des collectivités - Développer les conditions pour le bilinguisme dans l'apprentissage et la formation professionnelle - Aider les universités et centres de recherche à conforter leur dimension internationale - Organiser un séminaire annuel sur l'harmonisation des réglementations entre les Etats de l'UE dont les thèmes seraient à définir en lien avec les préoccupations des Eurodistricts - Favoriser la mobilité étudiante dans l'Eurodistrict <p>RAYONNEMENT EUROPEEN</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etendre le mois de l'Europe aux partenaires et associations allemandes de l'Eurodistrict - Apposer sur tous les courriers au départ de l'Eurodistrict une flamme postale avec le logo et faire éditer un timbre Eurodistrict <p>SOBRIETE ET EFFICACITE ENERGETIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la promotion des modes de déplacement doux dans l'Eurodistrict - Renforcer la veille technologique au sein des collectivités de l'Eurodistrict - Créer une mallette pédagogique en français et en allemand sur les questions d'énergie à l'attention des écoles de l'Eurodistrict - Soutenir les actions de sensibilisation en matière d'efficacité énergétique - Développer une stratégie de communication qui valorise la prise en compte de l'efficacité énergétique dans les opérations d'aménagement urbain, de construction de bâtiments publics, de logements, de locaux d'activité.... - Faire un état des lieux de la consommation énergétique - Impulser un pôle de compétence européen de maîtrise de l'énergie - Sensibiliser les acteurs et les habitants <p>VALORISATION CULTURELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un site web qui recense l'ensemble des manifestations culturelles dans l'Eurodistrict (accessible depuis le site Eurodistrict) - Faire participer Strasbourg à la Route de la démocratie, projet culturel et touristique qui rassemble 9 villes allemandes (proposition de la Ville d'Offenbourg) - Réaliser un guide culturel et touristique de l'Eurodistrict - Pérenniser et donner plus d'ampleur à la Fête du Rhin dans l'Eurodistrict - Encourager des coopérations entre les archives pour faire connaître l'histoire des mouvements démocratiques dans le Rhin Supérieur - Impulser un nouvel événement culturel à dimension européenne et visant un public large (de type festival) sur un créneau qui permette à la métropole de se distinguer - Valoriser les métiers d'art dans l'Eurodistrict: guide et route transfrontalière des métiers d'art de l'Eurodistrict

Territoire	Création	Type de structure	Partenaires	Objectifs généraux	Projets
Eurodistrict Strasbourg Ortenau					<p>RAYONNEMENT EUROPEEN</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour valoriser l'arrivée du TGV, proposer aux acteurs concernés un forfait touristique TGV Europe incluant transport, hébergement, visite des institutions européennes et/ou entrée à Europapark et/ou visite de Baden-Baden - Organiser un Forum européen rassemblant les Eurodistricts et groupements de coopération transfrontalière sur le thème « L'Europe de la proximité » - Sensibiliser les journalistes de l'Eurodistrict aux enjeux de l'Europe en organisant des séminaires d'information - Créer un lieu dédié à l'Europe à Strasbourg destiné aux touristes <p>Organiser des rencontres entre Conseils de jeunes de l'Eurodistrict</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur les Droits de l'Homme pour développer une stratégie de communication globale sur « Strasbourg Eurodistrict, capitale des Droits de l'Homme », en lien avec les institutions européennes et s'associer au Conseil de l'Europe pour l'attribution d'un prix des Droits de l'Homme - Développer progressivement un affichage trilingue (Français, Allemand, Anglais) des panneaux de signalisation routière et touristique dans l'Eurodistrict pour renforcer son caractère international <p><i>Pour plus d'infos : http://www.eurodistrict.eu/fr</i></p>

Territoire	Création	Type de structure	Partenaires	Objectifs généraux	Projets
<p>Eurodistrict Trinationale de Bâle</p> <p>Superficie : 1989 km², F : 14% D : 44%, CH: 42%</p> <p>829 000 hab. D: 247 000 soit 30%, CH: 515 000 soit 62% et F : 67000 soit 8%</p>	<p>En janvier 2007 : Création de l'Eurodistrict Trinationale de Bâle sur les bases d'une coopération et d'échanges intenses développés depuis 1995 au sein de l'Agglomération Trinationale de Bâle.</p>	<p>Association de droit français à but non lucratif, disposant de son propre budget et de son personnel.</p>	<p>ALLEMAGNE (15) Landkreis Lörrach, Stadt Lörrach, Stadt Weil am Rhein, Rheinfelden, Wehr regionalverband Hochrhein-Bodensee, Stadt Bad Säckingen, Gemeindeverwaltungsgemeinschaft Schwarzwald, Gemeinde : Bad Bellingen, Binzen, Efringen-Kirchen, Grenzschichten, Wyhlen, Inzlingen, Schliengen, Schwörstadt</p> <p>FRANCE (18) Région alsace, Département du Haut-Rhin Communautés de communes de la porte du Sundgau, des Trois Frontières, du pays de Sierentz, du pays de Saint-Louis, Syndicat mixte pour le Scot des cantons de Huningue et de Sierentz ville de Saint-Louis ville de Huningue</p> <p>commune de Bartenheim commune de Buschwiller ville de Blotzheim commune de Hagenthal -le-Bas commune de Hégenheim commune de Hésingue commune de Kembs, commune de Ranspach-le-bas commune de Rosenau commune de Village-neuf</p> <p>SUISSE (29) kanton : Basel-Stadt Basel-Landschaft Aargau</p> <p>Gemeinde : Riehen, Allschwil, Aesch, Augst, At Bettingen, Binningen, Arlesheim, Bättwil, Biel-benken, Birsfelden, Bottmingen, Etingen, Kaiseraugst, Munchenstein, Oberwil, Pratteln, Rheinfelden, Möhlin, Muttlenz, Reinach, Schönenbuch Therwil, Witterswil</p> <p>Stadt Liestal gemeinde Stein, Fricktal regio planungsverband</p>	<p>L'Eurodistrict Trinationale de Bâle a pour objet de développer et d'approfondir la coopération transfrontalière, notamment dans le cadre de projets binationaux, ou d'initiatives d'intérêt, ce qui se traduit par :</p> <p>La poursuite et le renforcement du bassin de vie de l'Eurodistrict, ainsi que de l'espace économique commun et européen de l'Agglomération Trinationale de Bâle.</p> <p>La promotion de l'identification des personnes à ce territoire commun de l'Eurodistrict.</p> <p>Le développement de la coopération démocratique des citoyens aux affaires transfrontalières et, dans l'intérêt des citoyens de l'Eurodistrict, l'amélioration et la gestion plus efficace d'une coopération transfrontalière fructueuse depuis des décennies.</p> <p>L'Eurodistrict permet de traiter dans une aire géographique adaptée les questions liées aux thèmes suivants :</p> <p>Aménagement du territoire transfrontalier et développement durable, le développement urbain, le transport et la mobilité transfrontalière, le développement économique, le marché du travail transfrontalier, la santé, l'environnement, les réseaux d'approvisionnement et les déchets, les relations avec les citoyens de l'Eurodistrict, le social, les relations publiques / la communication, la culture, l'éducation, toutes grandes manifestations qui renforcent le rayonnement international de l'Eurodistrict.</p> <p>Ces objectifs doivent permettre d'accroître les gains de la coopération de l'Eurodistrict et de renforcer l'identité régionale.</p>	<p>L'ETB définit actuellement différents projets dans le cadre d'une demande de financement de fonds européen INTERREG IV. La liste des projets ci-dessous correspond donc à une première ébauche à laquelle d'autres projets viendront s'ajouter d'ici juin 2008</p> <p>Les projets reposent sur le concept de développement 2007-2020 et reflètent la volonté de transposer les axes de développement définis par des mesures plus concrètes.</p> <p>Par exemple :</p> <p>MOBILITE DURABLE renforcer les transports en commun par l'action conjuguée des transports individuels et collectifs</p> <p>Projets envisagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude complémentaire concernant le prolongement de la ligne de tramway n°3 Bâle-Saint Louis gare - Etude complémentaire concernant le prolongement de la ligne de tramways transfrontalière n°8 entre Bâle et la gare de Weil am Rhein - Mise en place d'une coopération tarifaire pour les transports en commun au niveau trinationale - Soutien à la réalisation du parking-relais de la gare de Saint Louis <p>Autres projets :</p> <p>Mise en place de l'Exposition Internationale d'Architecture IBA Basel 2020</p> <p>Elaboration d'un portail géographique reliant les différents producteurs de données géographiques de l'Eurodistrict</p> <p>Pour plus d'infos : http://www.eurodistrictbasel.eu</p>



33, Grand' rue
68 100 MULHOUSE
Tél. 03 89 45 90 00
Fax. 03 89 46 21 51
E-mail : aurm@aurm.org